

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2016

PRESENTS : M. LASSERRE BISCONTE Albert, Maire – MM LAGAOURDAT Michel, BOURROUILH Daniel et LAGRANGE Jérôme, adjoints – Mmes BELLEGARDE Anne – LAILHACAR Corinne – MONCAUBEIG Muriel – QUENIN Hélène – MM BERROGAIN Nicolas – LACROUTS Cédric – LEMBEYE Pascal – OLIVE Michel – POUYMIROO Jean Jacques –
ABSENTS : Mme CASADAVANT Monique – M. JOUAN Thierry
SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur BOURROUILH Daniel

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1 –Renouvellement baux ruraux

Les baux passés avec Mme VIVE Geneviève et MM BERGEZ LESTREMEAU Pierre, LACROUTS Cédric, RANQUINE Jean Claude arrivant à échéance le 31 décembre 2016 sont renouvelés pour une durée de 9 années à compter du 1^{er} janvier 2017.

2 – Renouvellement de contrat de travail activités périscolaires

Le contrat de travail conclu avec Monsieur HURTAUD pour l'exercice des activités périscolaires est reconduit pour la période scolaire 2016/2017 soit du 1^{er} septembre 2016 au 7 juillet 2017.

3 –Vente de bois Cassières

Le Conseil Municipal donne son accord à l'ONF pour le martelage et la mise en vente des chênes rouges de la forêt communale de Cassières.

4 – Mise en place panneau « Cercle Bleu »

Le Conseil Municipal donne son accord pour la mise en place d'un panneau « Cercle Bleu ». Ce panneau sera installé à l'entrée de la Commune en venant de MONEIN et sera inauguré prochainement en présence du Président du « Cercle Bleu ». A cette occasion, des explications seront fournies sur la symbolique de ce panneau.

5 – Convention CNRACL / Centre de Gestion

L'accord est donné à la signature d'une convention entre la Commune et le Centre de Gestion (Maison des Communes) fixant les attributions respectives de la Commune et du Centre de Gestion dans le rôle de correspondant de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales.

6 – Rythme d'éclairage de la commune

Dans le cadre des mesures prises pour les économies d'énergie et la protection de l'environnement, le Conseil Municipal donne son accord sur le principe d'extinction de l'éclairage public de minuit à 6 heures du matin. La date d'application de la mesure et les horaires de fonctionnement de l'éclairage public seront fixés ultérieurement par arrêté du Maire.

7 – Point sur les travaux

Un point sur l'avancement des travaux de rénovation de l'école et du Presbytère Poste est fait.

▣ Groupe scolaire

La rénovation du bâtiment le plus ancien est terminée. Il reste cependant quelques points à régler. Deux classes y sont installées depuis la rentrée scolaire.

Les travaux de la 2^{ème} tranche sont engagés mais le planning initial ne sera certainement pas respecté par suite de retards dus à l'entreprise de désamiantage.

Des malfaçons sont aussi constatées notamment la partie en béton désactivé située entre les deux bâtiments qui ne correspond pas au cahier des charges. A suivre.

▣ Logements

Les travaux ont bien débuté comme prévu. Pour l'instant le planning est tenu.

8 – Groupe de travail vie communale

La prochaine réunion du groupe de travail aura lieu le mardi 25 octobre 2016.

Cette réunion sera consacrée à la définition des méthodes de travail notamment.

Tous les membres du Conseil Municipal ont manifesté leur souhait de participer à ce groupe de travail.